

Compte rendu de la séance du Conseil de Quartier

Du 15 novembre 2017

Ouverture de la séance à 19 h. 30, salle du centre sportif Robert Wagner.

Présents : Ghislaine DREVON, Dominique GENDRAU, Pierre JOURDAN, Bruno LARBANEIX, Morgan LEROUILLY, Jean-Pierre LEFEVRE, Véronique SAUWALA.

Excusé : Alain DENHEZ

Rappel de l'ordre du jour :

- Accueil du jeune conseiller de quartier, Morgan LEROUILLY ;
- Approbation du compte rendu de la séance du 03 octobre 2017 ;
- Remontée des incidents dans le quartier depuis la dernière séance ;
- Projet de flyer de présentation du Conseil de quartier, et éventualité de visites aux habitants des pavillons Mermoz qui en manifesteront le souhait ;
- Circulation devant l'école Jean Mermoz : comment remédier aux difficultés liés aux flux de véhicules devant l'école à certaines heures ;
- Stationnement sous le clocher de l'église, réservé aux personnes à mobilité réduite ;
- Communication du Conseil auprès des habitants du quartier.

1) Après la présentation de Morgan LEROUILLY par lui-même ...

2) Approbation du compte rendu de la séance du Conseil du 03 octobre 2017. Ce C.R. a été adressé à tous les membres du conseil et en Mairie à Florence CATHERINE, dont il conviendrait que la Mairie nous précise son rôle dans le fonctionnement des Conseils de Quartier. Certains conseillers ont fait savoir qu'ils n'avaient pas reçu ce C.R. Ce constat nécessite une nouvelle vérification des adresses mails des conseillers, et l'obligation pour chacun de s'y tenir. Vous envoyez vos adresses mail à Dominique GENDREAU qui établira la nouvelle liste d'adresses, si cela n'est pas déjà fait. Concernant Stéphane LAMBERT qui ne l'a pas reçu, il convient qu'il nous dise à qui nous devons l'adresser, car nous pensions que l'exemplaire envoyé à Florence CATHERINE lui serait transmis. Il s'agit en fait d'un problème de communication en Mairie.

3) Incident dans le quartier :

La sécurité au Mail et aux alentours : jusqu'à présent seul le centre commercial et ses environs immédiats étaient concernés par l'insécurité, mais les incivilités motorisées s'étendent jusqu'à l'avenue Louis Breguet, face à la caserne des CRS. Les passages réguliers de la police municipale dont les horaires vont être étendus, ont apporté une légère amélioration. Il serait souhaitable de surveiller les bars de la rue « sans nom » de ce côté du centre commercial car de nombreuses perturbations sont dues aux agissements de consommateurs expulsés du bar dans un état d'ébriété avancée et vont poursuivre leurs ébats dans les espaces verts voisins, au grand dam des riverains. A ces constats il convient d'ajouter l'état de saleté du centre (voir photos ci-jointes) ; il n'y a plus de cendriers à la porte des commerces et les mégots de cigarettes jonchent le sol. Comment y remédier : il faudrait remettre des cendriers et des corbeilles y compris pour les joueurs qui jettent leurs tickets de la FDJ par terre en sortant du Tabac-Pressé. Les quelques poubelles du centre sont toujours aussi remplies et débordent sur le trottoir le week-end. L'ancien

syndic des commerçants avait fait voter l'achat de caméras vidéo de surveillance. Quand seront-elles installées, dans quelles conditions et pour quelle surveillance ???

- 4) Projet de flyer : compte tenu de l'importance des questions relatives à l'insécurité au centre commercial et à ses environs, et aux difficultés de circulation et de stationnement à certaines heures de la journée, le projet de flyer est remis à une prochaine séance.
- 5) Difficultés de circulation aux abords de l'école Jean Mermoz : à certaines heures de la journée la circulation est rendue très difficile à cause du stationnement anarchique des véhicules pour la dépose et la récupération des enfants par des parents peu soucieux des difficultés qu'ils causent à la circulation. A cela il faut mentionner le comportement du chauffeur du bus qui transporte les enfants résidants à la Pointe Ouest. Pour quitter son aire de stationnement il fait marche arrière en dépit du sens interdit pour reprendre en marche avant la rue Pégoud, alors qu'il lui suffirait de repartir en marche avant la rue Clément Ader.
- 6) Les questions de circulation sont souvent indissociables de celles de stationnement. Il est relevé un fois encore le stationnement au pied du clocher, réservé exclusivement aux personnes à mobilité réduite et utilisé par des conducteurs qui n'ont rien à y faire. Une autre difficulté est évoquée. Les habitants de la résidence « Parsifal » (rue Clément Ader, rue du capitaine Fonck, rue Pégoud et avenue du Général de Gaulle hésitent à utiliser le stationnement le long des trottoirs qui bordent les bâtiments à cause de la façon dont les éboueurs manipulent les poubelles et endommagent les véhicules en stationnement.
- 7) Les piétons ne sont pas logés à meilleure enseigne avec le cheminement piétons situé derrière la résidence des sorbiers mal éclairé, pas entretenu et est un véritable borbier. Un revêtement plus stable est souhaité
Le jeunes qui fréquentent le lycée Jules Ferry à Versailles doivent aller en bus à la gare des chantiers de Versailles puis marcher durant environ 20 minutes pour rejoindre le lycée Jules Ferry. Ne pourrait-on rétablir la ligne de bus qui les déposait devant le lycée et par la même occasion desservait le collège et lycée Notre-Dame de Grandchamp.

La séance est levée à 21h après avoir fixé la date de la prochaine séance au lundi 18 décembre 2017 à 19 h., à la salle de réunion de l'agence MMA, rue Marcel Sembat. N'ayant pas fixé ensemble l'ordre du jour de cette prochaine séance, je propose que chacun m'adresse un thème pour cette réunion à réception de ce compte rendu. Cet ordre du jour vous sera transmis avec un rappel de convocation. Je demande à chacun de se tenir à l'ordre du jour ainsi établi.

Vélizy Villacoublay le 8/12/2017

Pour la Présidente du Conseil du Quartier du Mail, Ghislaine DREVON

Le Secrétaire Dominique GENDRAU